

LE MADAWASKA

1, a Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 11 MARS 1914

G.-E. DION, Adr. Imprimeur.

COLONISATION

M. LE REDACTEUR,

Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick vient d'ouvrir à la colonisation les terres encore vacantes, dites "Terres de la Couronne", dans notre Province. Le comité exécutif d'une compagnie dite de Colonisation, de Rapatriement et d'Agriculture porte à la connaissance des Acadiens de la province et des provinces voisines, cette démarche du Gouvernement en suggérant les moyens à prendre pour s'emparer de ces terrains qui attendent qu'un travail intelligent et persévérant pour assurer le confort et l'aisance aux colons.

"La colonisation est la forme la plus louable et la plus glorieuse de la conquête", et c'est la forme qui a toujours été employée par les nôtres dans tous les coins du monde où la Providence les a conduits. Quand ils ont été injustement dépossédés du fruit de leur travail dans un endroit, ils ont été établis de nouvelles colonies ailleurs, et ils doivent leur succès partout uniquement à leur travail et à leur industrie.

La colonisation a été dans notre Province, surtout dans la partie nord, l'œuvre du clergé d'origine française. Il est dit que les circonstances font les hommes. Or, les circonstances ont fait du clergé d'origine française un clergé colonisateur. Ce sont les curés des paroisses qui ont à s'occuper de colonisation, et il est peu de paroisses de campagne où il ne s'en fait pas, sur une échelle plus ou moins grande. Or, dans le diocèse de Chatham en particulier, les villes, à une seule exception, sont desservies par des prêtres de langue anglaise, et ce n'est pas dans les villes que l'on a à parler de colonisation, mais dans les campagnes afin d'y retenir les jeunes gens qui voudraient aller tenter fortune dans les villes.

Le clergé d'origine française a été fidèle à la tâche qui lui est venue par la force des circonstances, et cela sans aide du dehors, mais non pas sans beaucoup de sacrifices. Le prêtre colonisateur fait rarement fortune. Le Rév. M. Joseph Pelletier étant curé de St-Louis, a fondé les paroisses de Rogersville et d'Acadieville; et plus tard, étant curé de Caraquet, a été le fondateur de Paquetville. Le Rév. M. Louis Gagnon a été le fondateur de St-Isidore. Les paroisses de Balmoral et Ste-Thérèse ont été fondées par des prêtres d'origine française. Je crois qu'il est vrai de dire que les premiers prêtres résidents dans toutes les paroisses susdites, ont été des prêtres d'origine française, comme les prêtres qui les desservent aujourd'hui. Inutile de dire avec quel zèle ont travaillé ces prêtres pour faire de ces colonies les paroisses grandes et prospères comme nous les voyons. Ces succès ont été remportés sans appel "au secours" mais par les seules ressources locales.

Pour ce qui est du comté de Madawaska, je dirais: qu'on nous donne le terrain et nous ferons le reste. La preuve en est dans le développement merveilleux des nouvelles colonies de Anderson, Five Fingers et Richards sur le chemin de fer International, et cela sous la direction du curé de Balmoral, le Rév. M. Melanson.

Notre Saint-Père le Pape, Pie X, veut que les prêtres soient colonisateurs, ainsi que les Pères du Concile de Québec. Eh bien, nous y sommes, la main sur la conscience.

Lorsqu'il fut question de la construction d'une voie ferrée entre St-Stephens et Edmundston, le gouvernement d'alors céda à la compagnie dite "New Brunswick Land Co.", 900,000 arpents de terre dans le comté Victoria, et 345,000 arpents dans le comté de Madawaska, comme moyen de créer des fonds pour la dite construction. La compagnie susdite tailla ses terrains dans les plus riches terres à bois du pays, en suivant la rivière St-Jean à une distance de 7 à 10 milles de la rivière. Les concessions de Drummond, St-André, St-Léonard, Ste-Anne et St-Basile touchent à ces terrains, et, défense d'aller plus loin.

Le gouvernement de Fredericton a ouvert un crédit de \$100,000 pour la colonisation et a envoyé en Angleterre des agents de recrutement. Le gouvernement n'aurait-il pas dépensé ces argent plus judicieusement en rachetant ces terrains de la "New Brunswick Land Co." pour les ouvrir à la colonisation. Les nôtres n'attendent que cela pour en faire la conquête. On dira peut-être que la Compagnie ne veut pas vendre. Alors nous avons là un obstacle sérieux à la colonisation. Voilà une œuvre à faire pour le comité exécutif de colonisation, etc., faire des démarches auprès de qui de droit pour le rachat de ces terrains par le gouvernement, et dans peu, nous y verrions nos jeunes gens pour transformer ces terrains en campagnes fertiles, belles et prospères.

St-Léonard,
9 mars 1914.

J. A. BABINEAU, Ptre.

Notes Parle-mentaires

Lundi, aux Communes, on a discuté le problème de l'immigration asiatique. Tous ceux qui ont parlé sur la question se sont déclarés contre l'entrée au Canada, des Chinois, des Japonais et des Hindous. Ces derniers sont sujets britanniques ce qui rend la situation plus difficile. Les députés de la Colombie-Anglaise surtout ne veulent point de l'immigration orientale. Comme les Orientaux travaillent pour bien moins que nos ouvriers canadiens, leur entrée au Canada menacé sérieusement les conditions économiques du pays. "Les Hindous sont un peuple dépourvu de morale et de bonnes mœurs, dit M. Stevens (Vancouver) et il est dangereux pour notre population de les accueillir ici". Le ministre de l'Intérieur a déclaré en réponse, que le Gouvernement s'occupait de la question.

M. Kye (Richmond, N. E.) propose un système de pensions gratuites pour les vieillards de plus de 65 ou 70 ans. Le gouvernement verserait à ceux-ci qui en auraient besoin une petite somme mensuelle pour les préserver contre la misère. M. Burnham (Peterboro) est d'avis que le gouvernement, au lieu de payer des subventions aux compagnies de chemins de fer, devrait consacrer quelques millions aux vieillards pauvres et sans soutien. Le ministre des finances, l'hon. M. White, répond que bien que ce système de pensions existe dans bien des pays, le temps n'est pas venu au Canada pour une telle réforme sociale.

Il est à peu près décidé que le comté de Madawaska sera annexé à Restigouche et que Carleton sera joint à Victoria. Quant aux autres changements dans les collèges électoraux du N.-B., on dit que la division Queen's-Sunbury sera amalgamé avec la division avoisinante. La province perdra deux députés mais c'est à Madawaska à décider si nous perdons ou non un député acadien. Parions que les nôtres de Restigouche leur donneront la main!

Mardi le député ouvrier de Maison-neuve M. A. Verville, proposait un vote de censure à l'endroit du Ministre du Travail accusant celui-ci de n'avoir rien fait pour régler la grève de Nainimo, C.-A., l'année dernière. Sir Wilfrid et MM. Carroll (Cap-Breton) et Carvell l'appuyèrent. L'hon. M. Crothers répliqua énergiquement et fut appuyé de MM. Murphy et Green et Sheppard, ces deux derniers de la Colombie-Anglaise. Le vote, pris tard dans la nuit, a donné une majorité de 37 au gouvernement.

L'hon. M. Roche a répondu à M. Michaud que le chef Lockwood de la réserve indienne de Tobique, est en prison pour avoir coupé des billots sur ces terrains. Il n'a pas payé l'amende imposée de \$2,000. M. B. Frank Smith, adversaire de M. Carvell aux dernières élections, a été accusé du même délit, mais, dit le ministre il a réglé avec le ministre.

L'Élévateur de Fort William a reçu, du 16 octobre jusqu'au 1er janvier, 5,950,205 boisseaux de blé et eu à expédier 5,278,145 boisseaux. Il peut contenir 3,250,000 boisseaux de grain et a coûté \$1,372,000.

L'hon. M. Monk, ex-ministre des Travaux Publics, vient d'aban-

donner, pour cause de maladie, son siège comme député de Jacques-Cartier. La lettre de démission a été lue cette semaine par le président de la chambre. M. Monk était député depuis 1896. Il résigna en 1912 son porte-feuille parce qu'il voulait soumettre au peuple le projet de contribution du premier ministre. Il était considéré comme un des députés des plus capables.

Au Sénat, le Sénateur Choquette a présenté un bill pour défendre aux journaux de publier les photographies des criminels. On a renvoyé à plus tard la première lecture de ce projet de loi.

7 mars 1914.

Nouvelles d'Ottawa

Dimanche dernier, les représentants acadiens au parlement fédéral étaient les hôtes des assomptionnistes, à leur assemblée régulière.

La succursale "De Razilly" a décidé que, chaque année, on inviterait à une des assemblées nos sénateurs et députés acadiens. C'est une fête que ce jour-là.

MM. Turgeon, Michaud et Robidoux se sont rendus et tous les membres s'efforcèrent de rendre leur réception aussi agréable que possible. Nos distingués visiteurs furent touchés de l'accueil qu'on leur fit si l'on peut en juger par les discours éloquentes et sympathiques qu'ils nous firent.

Le Révérend Frère Arsenault, C. S. V., directeur de l'académie d'Aylmer, Qué., originaire de Bonaventure, était aussi présent et nous régala d'une jolie romance et d'un discours où vibrait le plus pur patriotisme.

On eut aussi un magnifique morceau de piano par M. L. D. Hébert.

On a vivement regretté l'absence de MM. les sénateurs Poirier et Girroir. Le premier s'était rendu à Moncton pour assister à une assemblée du Comité Exécutif de la Société Nationale de l'Assomption. M. Girroir était indisposé.

A l'année prochaine.

7 mars 1914.

Arrachage et conservation des Pommes de Terre

Les pommes de terre ne doivent être récoltées qu'à complète maturité, généralement à la fin de septembre ou au commencement d'octobre pour les variétés tardives, les seules sur lesquelles doit porter la conservation. L'arrachage des tubercules doit être fait par un temps sec, et l'opération ne doit être commencée qu'après l'évaporation de la rosée. Il faut en un mot, éviter la pluie, le brouillard et la rosée, afin d'éviter la pourriture et les maladies. Au fur et à mesure de l'arrachage, on jette les pommes de terre sur le sol, où l'on doit les laisser

quelques heures, pour qu'elles se dessèchent bien. Ensuite on les ramasse, on les rentre dans une grange, sous un hangar, s'il ne gèle pas, et on les met en cave au bout de quelques jours. On doit également les trier soigneusement et mettre de côté pour les animaux tous les tubercules qui ne sont pas parfaitement sains.

En général, la conservation des pommes de terre se fait très mal, on se contente de mettre à terre et contre les murs de la cave quelques poignées de paille, parfois pas du tout, on forme un encadrement avec quelques planches et on les dépose en tas.

Certes, cette manière de faire est déplorable. Pourquoi? Parce qu'à l'aération du tas ne se fait pas très bien; la température s'élevant trop pourrir les tubercules ou la germination anticipée en sont la suite forcée.

Les tubercules, comme les racines sont des êtres vivants, et la preuve, c'est qu'en les replantant à la fin de l'hiver, ils reprennent racine et donnent des tiges. Or, tout être vivant, végétal ou animal, donne de la chaleur, et cette chaleur devient plus forte que les tubercules sont plus nombreux, plus serrés les uns contre les autres, et que l'air a plus de peine à circuler parmi eux.

La pourriture, de même que la germination, est le résultat d'une fermentation, et pour qu'il y ait fermentation, il faut trois choses: de l'air, de l'humidité et un certain degré de chaleur. Supprimons une de ces trois choses et la fermentation ne pourra se produire. Supprimer l'air n'est pas possible; on y parvient incomplètement en ensablant les produits, c'est-à-dire en formant des couches alternatives de sable et de tubercules. Mais ce moyen ne peut être appliqué dans les opérations de grande culture; on n'en finit pas si l'on failait ensabler de grandes quantités de pommes de terre ou racines, il faudrait d'ail leurs trop de place.

Il vaut donc mieux aérer les produits et établir des courants d'air et empêcher par là que la température s'élève et ne le gâte.

Pour faciliter l'aération il sera indispensable de ménager dans les tas de cheminsées d'appel, formées de trois ou quatre planches, ou mieux encore, par un fagot de gros bois. Dans le même but, on devra déposer ces derniers sur des claies afin qu'ils ne reposent pas directement sur le sol, et séparer les claies du mur de la cave avec des petits rameaux de bois.

Les petites fenêtres ou la porte de la cave devront enfin être ouvertes de temps à autre, pour que le tas se change; cette condition est, en effet, d'une importance capitale, relativement à la conservation des pommes de terre.

Je résume en ces quelques mots: Pour bien conserver les pommes de terre il faut:

- 1o Ne jamais arracher par un temps humide, de brouillard ou de pluie;
 - 2o Dans la cave, établir un système de ventilation quelconque;
 - 3o Ne pas faire toucher les tubercules au sol ou au mur;
 - 4o Ouvrir les fenêtres ou la porte de la cave quand il fait beau et qu'il ne gèle pas.
- En suivant ces prescriptions on obtiendra toujours de bons résultats.

Abonnez-vous au "Madawaska"

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

Casier Postal 377 Téléphone 3-41
MAX. D. CORMIET B. A. L. B.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 29
STEVENS & LAWSON
Avocats, Notaires Publics
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal 1 Téléphone
J. E. MICHAUD, P. A. L. B.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND, P. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau: Grand Falls
St-Léonard, tous les Jedis de chaque semaine
Anderson Station, le 15 de chaque mois.

MEDICINS

Phone 11-12
A. J. GUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34
P. H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 20 1/2
EMILE SIMARD, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal 377 Téléphone 45
ALB. M. NORMAN, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18
J. A. RATTEY
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

A. E. THIAULT
MARCHAND DE BOULES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON'S BING, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LÉONARD, N. B.

ANDRÉ A. LESQUEL
MARCHAND GENERAL
Marchandises Sèches, Epiceries, Ferronnerie, Visselle
Propriétaire de Beurrierie
Je fais aussi le commerce de montons
ST-ANDRÉ, CO. MADAWASKA, N. B.

Casier Postal 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

JOS. A. GAZNE
PEINTRE DECORATEUR,
TAPISSEUR
Toujours en magasin: Peinture et Tapisserie.

Téléphone
LOUIS A. DUGAL
Contracteur Electricien
EDMUNDSTON, N. B.

D. M. Macdon & Co
MARCHAND DE GROS

Vins et Liqueurs de toutes sortes

EDMUNDSTON, N. B.
BOITE POSTALE, No. 57.